

- Un passage régulier par la page Facebook permettra également de connaître mieux nos actions ainsi que les participants.

En ce qui concerne l'accès à des informations plus spécialisées comme rencontrer du personnel médical etc., l'association met à la disposition de ses adhérents divers documents dans lesquels ils pourront trouver les renseignements nécessaires comme :

- les hôpitaux proches avec les services adéquates
 - l'accueil de jour et accueil de nuit
 - plateforme de répit
- le centre de consultation mémoire le plus proche
- le service de la M.A.I.A. et celui du CLIC
- les EHPAD du Sud Aisne où il est aussi possible de se renseigner notamment en cas d'admission.
- les différents professionnels de santé qui peuvent apporter une aide physique ou mentale : comme la sophrologie, massages et bien être, Art thérapie, etc
- mais également les services à la personne ne comme celui de l'E.S.A. qui dépend de l'ADRM, l'A.A.G.D.A., le S.S.I.A.D., S.I.A.M., SIEL-BLEU,

- etc..
- le C.C.A.S. communal
- CIPAS/UTAS

Pour nous contacter

Association ALZHEIMER SUD AISNE

Mme DELANNOY, Edith
15 Rue de Baulne- Romandie –
Baulne en Brie
02330 VALLEES EN CHAMPAGNE

Port : 06.07.01.43.92

Mail : alzheimersudaisne@gmail.com

Facebook : Alzheimer Sud Aisne

Site web :

<http://alzheimersudaisne.e-monsite.com>



© D.G.2017

Association ALZHEIMER SUD AISNE

Loi du 01 juillet 1901 – JO N°22 du 03.06.2017
Aut.W021001952 du 29.05.2017 S/P Château-Thierry



ACCUEILLIR

ECOUTER

INFORMER

ACCOMPAGNER

Il est courant de dire que « ***l'accueil est la vitrine principale de la structure*** » que l'on rencontre. Si cette image paraît un peu simpliste, elle signifie néanmoins l'importance de cette fonction. C'est en effet la qualité de l'accueil qui amène l'interlocuteur à se faire une représentation de ce qu'il a en face de lui, et le premier accueil est toujours le plus important.

Accueillir les personnes c'est prendre la responsabilité de donner une bonne image de la structure dans laquelle on se trouve. L'accueil est donc essentiel dans toute association et encore plus dans la nôtre.

La qualité de cet accueil va surtout se réaliser dans la nature des renseignements qui seront demandés mais aussi des réponses qui seront apportées.

Il faut s'efforcer d'être avant tout humain avec la personne qui se présente et surtout d'être à son écoute. C'est pourquoi une personne seulement doit s'en occuper. Les questions posées par la personne devront, si besoin, être écrites par celle ou celui qui les reçoit pour éviter de se disperser dans les réponses ou donner des réponses incomplètes. Cela permettra également par la suite d'apporter un complément de réponse ou faire l'objet de recherches complémentaires.

Attention, en aucun cas, l'adhérent ne peut

et ne doit donner un avis sur la situation qui lui est présentée. Et si cette situation nécessite un contact avec une personne du milieu médical, l'adhérent devra, sans attendre en rendre compte au secrétariat de l'association ou en cas d'urgence à la Présidente de l'Association qui prendra les mesures nécessaires.

En effet, il s'agit d'informer correctement les personnes sur l'objet de l'association Alzheimer Sud Aisne, mais aussi les renseigner sur leurs droits et leurs devoirs au sein et hors de l'association.

En ce qui nous concerne, il faut reconnaître qu'il n'est déjà pas facile pour une personne touchée par la maladie d'Alzheimer, comme malade ou comme aidant, de prendre contact avec une association pour se renseigner. Si en plus, l'accueil est plutôt froid et qu'on laisse à la personne l'idée qu'elle peut nous ennuyer, celle-ci ne reviendra jamais. De plus, elle risque fort de se renfermer sur elle-même, alors qu'elle aurait pu avoir un besoin impérieux de notre aide.

L'accueil est donc une action qui mérite de la part de chacun, un minimum d'attention pour apporter, à celui ou celle qui vient à notre rencontre, un premier soutien qui va lui permettre de se confier à nous.

L'accueil se fait par une seule personne pour éviter quiproquo ou mauvaise réponse. Un sourire déjà, un mot aimable : Bonjour Madame ou Monsieur. Que puis je faire pour vous aider ? Lui tendre une chaise, lui proposer un verre d'eau ou un café sont des choses élémentaires à connaître par chacun de nous.



Point n'est besoin d'être issu du milieu médical pour renseigner une personne, encore faut-il, bien sur, que les renseignements à donner entrent dans notre champ de compétences.

L'association dispose de matériels propres à donner les premiers renseignements qui peuvent apporter une aide à celui ou celle qui le souhaite :

- les flyers de l'association renseignent déjà sur nos actions menées tout au long de l'année et sur lesquelles, la personne peut venir se greffer pour mieux nous connaître et connaître aussi leur contenu.
- l'inscription à la lettre mensuelle, par le biais du site internet est aussi l'occasion de connaître régulièrement les dates de nos actions et de venir nous y rencontrer.